

Département de justice et police.

**SCHWEIZERISCHES ZIVILGESETZBUCH.**

**Erläuterungen**

zum Vorentwurf des

**Schweizerischen Justiz- und Polizeidepartements.**

Zweite durch Verweisungen auf das Zivilgesetzbuch und etliche Beilage ergänzte Ausgabe.

Erster Band

**Einleitung, Personen-, Familien- und Erbrecht.**

Zweiter Band

**Sachenrecht und Text des Vorentwurfs vom 15. November 1900.**

Pour assurer aux «Erläuterungen» une plus grande diffusion en Suisse, le prix de cet ouvrage a été fixé aussi bas que possible, savoir les deux volumes : pour les autorités et revendeurs (libraires) fr. 6, 80, pour les particuliers fr. 8, —. La vente à l'étranger se fait au prix de 12 francs.

Les commandes sont reçues et exécutées par la librairie A. Francke, à Berne, à laquelle les «Erläuterungen» ont été remises en commission, ainsi que par toute autre librairie.

Berne, le 27 octobre 1916.

[2].

*Département suisse de justice et police,*

—x—

**MISE AU CONCOURS**

DE

**TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES  
ANNONCES ET INSERTIONS**

**PLACES**

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les

postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
<b>Département de l'intérieur.</b> (Président du conseil de l'Ecole polytechnique, à Zurich.)	Chaire de la construction des bâtiments (en pierre, bois, fer et béton armé) pour l'école d'architecture, l'école d'ingénieurs et l'école de mécanique industrielle, ainsi que de la mécanique et de la statique appliquée aux constructions pour l'école d'architecture.	—	30 nov. 1916 [2].	—
<p>Pour tous renseignements concernant les conditions de concours, le traitement, etc., s'adresser au président du conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.</p> <p>Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> avril 1917.</p>				
<b>Chemins de fer fédéraux.</b> (Direction générale, à Berne.)	II <sup>e</sup> adjoint au chef du service des tarifs-marchandises et en cas de promotion, un fonctionnaire des tarifs à ce service.	5000 à 7200 ou 4600 à 6600	15 nov. 1916 [2].	Pour le II <sup>e</sup> adjoint : très bonne instruction générale; connaissance de tout le service des tarifs-marchandises, ainsi que de l'allemand et du français. Pour le fonctionnaire des tarifs : bonne instruction générale; longue pratique dans le service des gares; connaissance du service des tarifs-marchandises, ainsi que de l'allemand et du français.
<p>Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 1916.</p>				

Branches de service S'adresser à :	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Chemins de fer fédéraux. (Direction du II <sup>e</sup> arrondissement, à Bâle.)	Relieur.	1600 à 2500	25 nov. 1916 [2.]	Connaitre à fond les travaux de reliure.

## Département des postes et des chemins de fer.

### Administration des postes.

1. Buraliste et facteur à Orsonnens. S'adresser, d'ici au 18 novembre 1916, à la direction des postes de Lausanne.
2. Chef-facteur de lettres à Aarau. S'adresser, d'ici au 18 novembre 1916, à la direction des postes d'Aarau.

1. Administrateur à Uzwil. S'adresser, d'ici au 11 novembre 1916, à la direction des postes de St-Gall.
2. Buraliste à Wildhaus. S'adresser, d'ici au 11 novembre 1916, à la direction des postes de St-Gall.

### Administration des télégraphes.

Electricien de II<sup>e</sup> classe à l'office téléphonique de Lugano. S'adresser, d'ici au 18 novembre 1916, à la section de Bellinzone de la direction des télégraphes de Coire.

Télégraphiste à Wildhaus. S'adresser, d'ici au 11 novembre 1916, à la direction des télégraphes de St-Gall.



## MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1916
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	45
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.11.1916
Date	
Data	
Seite	172-174
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 118

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.